



Communiqué de presse

1940 : Fichage des Juifs

2015 : Fichage des enfants musulmans par Robert Ménard

Dans les années 40 le gouvernement de Vichy fichait les juifs, selon leur nom, leur confession, leurs liens familiaux, l'histoire nous a appris les conséquences de l'utilisation de ces fichiers.

Aujourd'hui, Robert Ménard, élu Front National revendique le fichage des enfants musulmans de sa ville dans l'émission « Mots Croisés » sur France 2, le 4 mai 2015.

« Ces chiffres sont ceux de ma mairie... le maire a, classe par classe, le nom des enfants, je sais que je n'ai pas le droit de le faire... les prénoms disent les confessions ».

Le 5 mai il confirme ses propos auprès de Jean Jacques Bourdin sur la chaîne BFM, en établissant un parallèle entre des statistiques ethniques dans le centre pénitencier de Béziers et celles des écoles de sa ville.

Le MRAP a décidé de saisir son service juridique pour déterminer les conditions d'une action en justice contre le maire de Béziers

Le MRAP se félicite de l'ouverture d'une enquête préalable par le procureur concernant ces déclarations ouvertement discriminatoires. Cette enquête doit conduire à la condamnation de Robert Ménard pour ses propos monstrueux qui rappellent de bien tristes souvenirs

Au-delà d'une action en justice, le fichage ethnique dans le cadre de l'exercice de fonctions de maire, constitue un fait extrêmement grave qui devrait justifier, sur décision ministérielle, un arrêté de suspension du maire préalable à sa révocation.

Paris, le 5 mai 2015